



**Viande bovine** Le syndicat de défense de l'AOP Maine-Anjou a tenu son assemblée générale, mardi 15 septembre, au Domaine des rues.

## Bientôt l'AOP Maine-Anjou en vente directe

L'AOP Maine-Anjou sort la tête de l'eau. « Depuis l'arrêt d'Hippopotamus, le marché est compliqué », rappelle David Cadet, président de l'AOP Maine-Anjou depuis un an. Le syndicat de défense de la viande AOP a tenu son assemblée générale, mardi 15 septembre au Domaine des rues à Chenillé-Changé.

### Des ventes en hausse

En 2017, seulement 392 animaux ont été vendus sous l'appellation. 619 en 2019. « Pour 2020, il y aura encore une légère progression avec 650-660 bêtes vendues », explique le président de la structure.

L'éleveur d'Argenton-Notre-Dame, en Mayenne, se veut optimiste pour l'avenir de la viande Maine-Anjou.

Depuis 2019, l'AOP sollicite les services d'Agroqualité. « Par manque de personnel, depuis quelques années, le suivi auprès des éleveurs était moins assidu. Agroqualité a tout repris en main. Elle a refait des contrôles chez tous les éleveurs adhérents pour s'assurer de la bonne mise en pratique de notre cahier des charges », se félicite David Cadet.

Prochaine étape pour l'AOP : la recherche de nouveaux débouchés et d'éleveurs adhérents. « Aujourd'hui, notre

viande est surtout vendue dans les grandes surfaces et quelques restaurants. » Agroqualité va travailler sur le développement commercial de la viande. « On va démarcher des restaurants et des collectivités. » Surtout que depuis la loi EGAlim, la restauration collective est tenue, d'ici janvier 2022, de proposer 50 % de bio et/ou de qualité.

### Appel à de nouveaux adhérents

Aujourd'hui, 73 éleveurs de rouge des prés sont adhérents à l'appellation. « On pourrait avoir 30 à 40 éleveurs de plus. » Autre chantier en cours : la

valorisation de l'AOP Maine-Anjou en vente directe. « Beaucoup d'entre nous vendent déjà des colis en vente directe », constate le président. Mais impossible de la vendre sous l'AOP par manque d'outils de transformation. Pour rappel, les animaux vendus sous l'appellation sont vendus 40 à 50 centimes de plus par kilo carcasse. « D'ici fin 2020, ce sera possible dans le Nord de la Loire dans un premier temps », se réjouit David Cadet. Les animaux seront abattus à Craon (53) et découpés à l'atelier des éleveurs à Ernée (53). Pour le Sud Loire, la structure cherche encore un atelier de découpe.

« Cela va nous permettre de communiquer sur notre produit autour de nous. L'AOP n'est pas assez connue dans notre région. » Avec ce nouveau canal de commercialisation, l'AOP Maine-Anjou compte bien y remédier.

H.R.

### En chiffres

642 animaux abattus en 2019, soit une moyenne de 12,34 par semaine et 619 vendus en AOP. Pour comparaison, en 2018, 592 animaux abattus, soit une moyenne de 11,38 par semaine et 543 vendus en AOP.